

La biodiversité des Marais de la Dives



Un projet d'inventaire naturaliste à l'échelle du territoire

Beaucoup de travaux d'inventaire ont été réalisés sur ce territoire au cours des dernières décennies, mais souvent de manière dispersée et non concertée, situation ne permettant pas d'avoir une vision globale et réelle de la richesse de ces marais. Conformément à ses objectifs fondateurs (étude, préservation et valorisation des marais de la Dives), l'association les **Amis des Marais de la Dives** a pris l'initiative de porter ce projet d'inventaire global de manière à réunir toutes les données existantes, à les développer et à les communiquer dans le but de mieux promouvoir et mieux valoriser ce site exceptionnel et son potentiel écologique. Un projet triennal d'inventaire a donc été lancé en 2019 en partenariat avec l'ensemble des spécialistes visant à mieux connaître la biodiversité des marais de la Dives.

Selon une étude du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les zones humides naturelles ont perdu dans le monde 35% de leur surface entre 1970 et 2015 - soit un rythme trois fois supérieur à celui de la déforestation - prolongeant, et souvent amplifiant les tendances constatées au cours des siècles précédents.

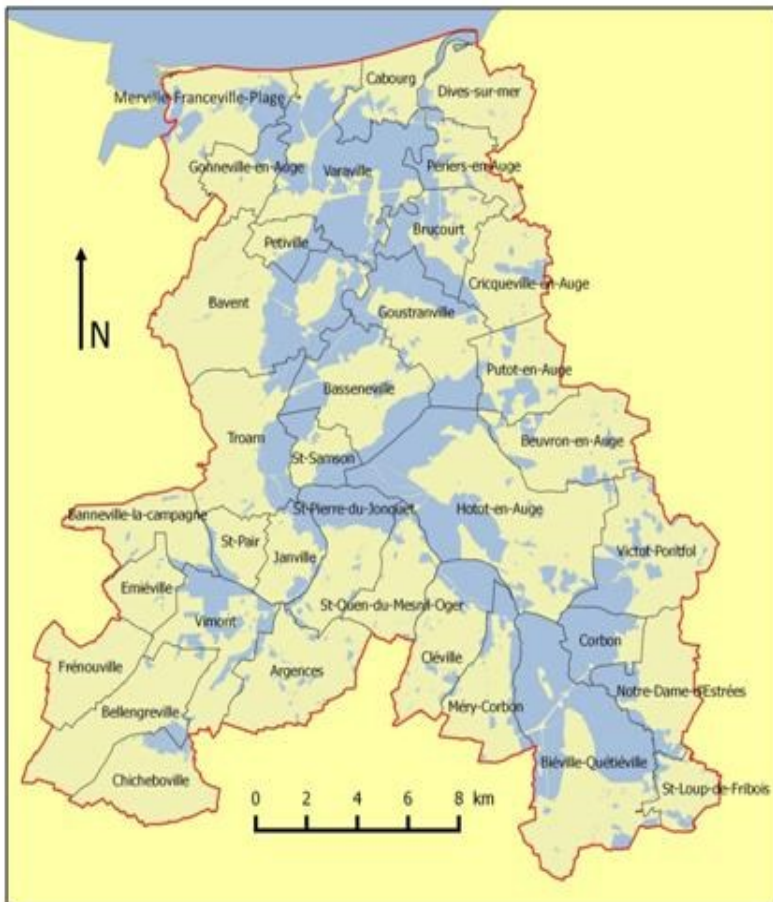


PAS DE REEL DISPOSITIF DE PROTECTION

Les marais de la Dives constituent un site remarquable au sein de la Normandie, mais ne bénéficient toujours pas de mesure de protection globale.

Situés au Nord du bassin versant de la Dives, les marais s'étendent sur plus de **10 000**

hectares de prairies inondables, entrecoupées de nombreux canaux et fossés. Espace naturel mais aussi espace économique, les marais couvrent pas moins de **33 communes**, vaste territoire offrant aux randonneurs, pêcheurs, chasseurs, habitants et naturalistes un lieu d'évasion aux portes de Caen, de la côte fleurie et du Pays d'Auge. Bien que très anthropisés, ces marais constituent un **lieu de refuge** pour de nombreuses espèces tant faunistiques que floristiques. Cette biodiversité peut aujourd'hui s'exprimer dans un contexte agricole plutôt favorable, principalement représenté par le pâturage extensif, et dans des cours d'eau de qualité acceptable. Un véritable statut de protection à l'échelle du territoire permettrait pourtant d'améliorer encore son potentiel écologique et d'y créer une dynamique collective entre tous les acteurs.



Légende

- Délimitation de la zone ouverte aux Maec
- Délimitation de la zone humide
- Communes
- Manche

RECONNAISSANCE ACTUELLE DES MARAIS DE LA DIVES

9 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	1 ZNIEFF de type I 8 ZNIEFF de type II
1 Zone Natura 2000	Marais Alcalin de Chicheboville-Bellengreville
1 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)	Marais Alcalin de Chicheboville-Bellengreville
Terrains acquis par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CENNO)	Communes de Chicheboville et Bellengreville
Réserve ornithologique de 130 hectares	Communes de Saint-Samson et Hotot-en-Auge



LA FLORE

La flore des marais de la Dives compte 840 espèces, dont 1 espèce bénéficie d'une protection nationale (la Nivéole d'été) et 13 d'une protection à l'échelle de la Basse-Normandie.

Les nombreuses rives de cours d'eau, de canaux et de fossés abritent une flore atypique, dont la plupart des espèces sont inféodées aux milieux humides, et dont l'abondance régresse d'année en année à l'échelle régionale.

La Nivéole d'été est présente sur seulement 4 communes du département dont 2 dans les marais de la Dives



Les marais de la Dives représentent pour certaines espèces la dernière ou l'une des dernières stations existantes à l'échelle régionale. C'est le cas de la Nivéole d'été, du Cératophylle submergé, du Scirpe pauciflore, de la Limoselle aquatique, de la Parnassie des marais,



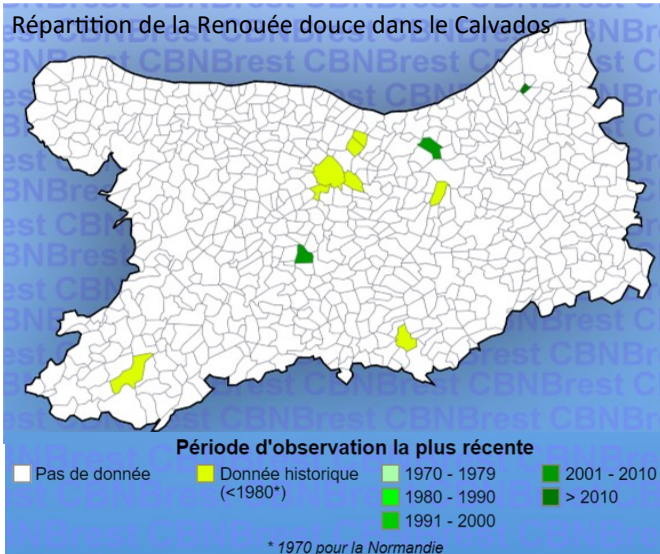
© Jean Le Bail

de la Renouée douce, du Potamot à tige comprimée, du Petit rubanier et de la Petite Utriculaire.

La Renouée douce est protégée en Basse-Normandie

La commune de Goustranville constitue l'une des dernières stations départementales pour cette espèce.

Outre ce potentiel floristique remarquable, les marais sont confrontés au développement d'espèces invasives, notamment en milieu



aquatique où celles-ci peuvent causer de nombreux problèmes d'eutrophisation et remplacer, voire éradiquer la végétation d'origine grâce à leur rusticité.

9 espèces avérées invasives et 15 potentiellement invasives doivent donc faire l'objet d'une attention particulière et d'un suivi.

Souvent tapissés de lentilles d'eau, les fossés et canaux apparaissent verts.



A savoir :

Il existe cinq espèces de lentilles d'eau dont la Petite lentille d'eau qui est la plus fréquente et la Lentille d'eau turionifère qui est seulement présente sur la commune de Bavent

Les champignons et lichens :

aucune donnée communiquée à ce jour.



167 espèces dont 32 citées en Annexe I de la Directive « Oiseaux » que l'on peut observer plus ou moins régulièrement, toute l'année ou durant la période de migration. Situées dans un couloir de migration, les nombreuses mares de gabions, dispersées sur les 10 000 hectares de marais, constituent un lieu de halte favorable à l'avifaune, notamment pour les espèces limicoles. Lorsqu'elles sont toujours en eau au printemps, elles sont parfois utilisées comme lieu de reproduction par le **Vanneau huppé**, l'**Echasse blanche** ou le **Petit gravelot** par exemple.

95 espèces sont nicheuses
43 sont chassables



Le Vanneau huppé

70 couples ont niché dans les marais en 2015 et **5000 hivernants** ont été dénombrés en 2017/18

De nombreuses espèces sont également présentes, pour lesquelles une attention particulière doit être maintenue. C'est le cas de certains **passereaux** comme le Tarier des prés et la Pie-grièche écorcheur, espèces bioindicatrices qui **témoignent de la qualité des herbages et du milieu**.

30 couples de Tarier des prés présents en 2018

152 couples de Pie-grièche écorcheur ont niché dans les marais en 2008

La Pie-grièche écorcheur



Le saviez-vous ?

Les Marais de la Dives concentrent près de 50% de la population normande de Pie-grièche écorcheur. (enquête GONm 2008)

Depuis les années 70, la **Cigogne blanche** est l'une de ces espèces emblématiques du territoire, désormais représentée par **90 couples reproducteurs en 2018**.



Les marais de la Dives constituent le site d'hivernage le plus important de la Cigogne blanche au niveau régional avec **246 hivernantes sur les 317 normandes en 2018**

Situés entre les marais de la Touques et les marais du Cotentin-Bessin, **les marais de la Dives occupent une place stratégique au niveau régional** et jouent un rôle de corridor écologique pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Ce potentiel d'accueil pourrait être optimisé par la création de grandes roselières qui font particulièrement défaut et d'une gestion optimisée des niveaux d'eau.



LES MAMMIFERES

Parmi la faune, **47 espèces de mammifères** sont présentes sur ce territoire, dont **18 sont protégées au niveau national**. Souvent discrètes et de petite taille, **10 de ces espèces sont peu communes voire rares en Basse-Normandie**.

Les **chiroptères** (chauves-souris) comptent **14 espèces** sur les marais, ce qui est un **très bon**



L'Hermine est une espèce carnivore en danger d'extinction, rare en Basse-Normandie

potentiel. Elles trouvent refuge dans les anciens bâtiments, les caves ou encore les greniers lorsque qu'elles ne disposent pas de suffisamment de cavités naturelles dans les vieux arbres ou les arbres têtards.

Les chauves-souris sont des animaux difficiles à observer et à déterminer



© L. Arthur

La Noctule commune est une espèce rare en Normandie

Parmi **les 28 espèces de rongeurs et d'insectivores recensées**, certaines sont encore trop souvent perçues comme nuisibles.

Pourtant, de manière générale, les mammifères rendent service à l'Homme en régulant les populations d'insectes dans les cultures et les jardins par exemple. Ce sont des animaux qui occupent une place prépondérante dans la chaîne alimentaire, indispensables à l'équilibre de l'écosystème.

Les canaux et fossés abritent **7 espèces semi-aquatiques** comme par exemple la Crossope aquatique, le Putois, ou encore le Campagnol amphibie.



Le Campagnol amphibie est un mammifère semi-aquatique, peu commun et protégé nationalement

A signaler aussi **la Loutre**, présente en amont du bassin versant et qui ne devrait pas tarder à s'installer dans les marais de la Dives, à surveiller.

Outre ces espèces remarquables, **2 espèces sont considérées comme invasives** : le Ragondin et le Rat musqué causant de nombreux dégâts dans les berges.

A savoir :

12 espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale dont :

- 2 espèces en danger d'extinction
- 3 espèces vulnérables
- 7 espèces quasi-menacées



LES INVERTEBRES

Les invertébrés constituent un groupe complexe et très diversifié dont les taxons sont souvent de petite taille mais qui jouent toutefois un rôle fondamental au sein des écosystèmes (auxiliaires, pollinisateurs, recycleurs...) et de la production de ressources alimentaires.

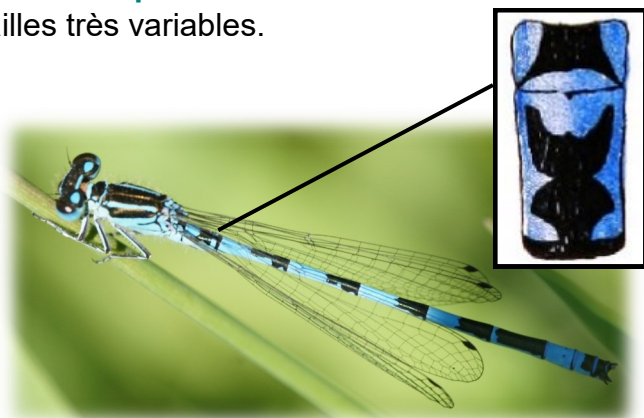
Pas moins de **554 espèces d'invertébrés** ont été observées sur les marais de la Dives, et bien d'autres restent encore à découvrir. Parmi eux, **517 espèces d'insectes**.

Deux ordres sont bien représentés avec les **Lépidoptères** (papillons), **283 espèces** dont 185 nocturnes et 98 diurnes, et les **Coléoptères** (scarabées, coccinelles, ...) qui totalisent **99 espèces** de carabiques et de coléoptères aquatiques.

A savoir :

Les Marais de la Dives ont accueilli plus de la moitié de toutes les espèces de noctuelles et de carabiques observées sur le département du Calvados depuis le début du 20ème siècle.

Les **Odonates** (libellules et demoiselles) sont également bien représentés dans les marais avec **35 espèces** de couleurs et de tailles très variables.



L'Aggrion de Mercure est une espèce protégée nationalement et présente sur plusieurs communes des marais. Son comportement territorial permet de conclure à une reproduction probable sur le site.



© S. Montagner

Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*)

Les **Orthoptères** (Sauterelles, criquets et grillons) sont bien représentés dans les nombreuses prairies pâturées avec **22 espèces** répertoriées. Ces insectes y trouvent les conditions idéales pour effectuer leur cycle de vie. Ce sont aussi de très bons bioindicateurs des milieux ouverts.

Les **Arachnides** (araignées) regroupent **9 espèces** inventoriées sur les plus de 400 que compte le département. Beaucoup restent donc encore à découvrir également. La présence de certaines espèces peut révéler une salinisation du milieu.



L'Argiope (*Argiope bruennichi*) est très fréquente dans la végétation haute des marais.

Les mollusques avec **12 espèces** connues, **les crustacés** avec **4 espèces**, **les annélides** avec **4 espèces**. D'importantes lacunes sont donc à combler sur ces classes, celles-ci pouvant être de bonnes indicatrices de qualité de l'eau ou témoigner de la remontée d'eau salée via la présence d'espèces d'eau saumâtre.



Les reptiles comptent **3 espèces de serpents** et **2 espèces de lézards**.

L'Orvet fragile, la Couleuvre à collier sont deux espèces communes en Normandie contrairement à la Vipère péliade qui se fait plus rare. Cette dernière est d'ailleurs inscrite sur la liste rouge régionale comme étant en danger d'extinction.

La **Couleuvre à collier** se nourrit presque exclusivement d'amphibiens



La proximité des milieux aquatiques et des zones de broussailles favorise le développement des **14 espèces** d'amphibiens présentes sur les marais. Cette diversité d'habitats leur permet d'effectuer leur cycle de vie et de s'épanouir entre les eaux stagnantes et le couvert forestier.



Le **Crapaud calamite** est rare en Normandie. Il est considéré comme une espèce vulnérable

Moins souvent observables et de plus en plus rares, on y trouve également **4 espèces de tritons** ainsi qu'une salamandre.



Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

La **Salamandre tachetée** se rencontre parfois dans les jardins où elle fait office d'auxiliaire utile.

Cependant, la larve se développe en milieu aquatique



Les **amphibiens** font l'objet d'une **protection nationale**.

En effet, même si beaucoup d'espèces paraissent assez communes, elles sont globalement en voie de régression face à la disparition des mares où elles se reproduisent.

Les poissons :

La Dives et ses affluents, ainsi que les nombreux canaux et fossés offrent un habitat à **45 espèces de poissons**. La Dives est qualifiée de **cours d'eau à cyprinicoles** du fait de la large dominance d'espèces telles que la Carpe ou encore la Tanche. On retrouve également des espèces parapluies comme le Brochet et des espèces patrimoniales comme l'Anguille qui a le statut « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge nationale.

Le potentiel d'accueil de la Dives reste en deçà de ce qu'il pourrait être, et ne permet pas d'atteindre l'optimum d'espèces reproductrices notamment pour les salmonidés. Pour remédier à cela, des zones de frayères devraient être aménagées en reprofilant les berges et les ouvrages devraient être adaptés.

Pour une bonne gestion de l'eau

Une vigilance particulière doit être maintenue sur la qualité de l'eau et une gestion concertée de l'eau entre tous les acteurs à l'échelle du bassin versant serait souhaitable. Cette réflexion pourrait être conduite dans le cadre de l'étude actuelle du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives ou encore dans le cadre de l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques pour les marais.

ETAT DE LA BIODIVERSITE DES MARAIS DE LA DIVES

SYNTHESE INVENTAIRE OCTOBRE 2019 *

- **840 espèces animales et 840 espèces végétales recensées, soit 1680 au total**
- **1 plante protégée au niveau national et 13 protégées au niveau régional**
- **167 espèces d'oiseaux sur les 380 présentes au niveau régional, soit 44% des espèces bas-normandes**
- **47 des 87 espèces de mammifères normands présentes dont 14 de chiroptères sur 19 au niveau régional**
- **5 des 10 espèces de reptiles présentes au niveau régional**
- **14 des 17 espèces d'amphibiens présentes au niveau régional**
- **517 espèces d'insectes dont : 35 de libellules, 22 d'orthoptères, 283 de papillons (185 nocturnes et 98 diurnes), 99 de coléoptères, 31 de diptères, 24 d'hyménoptères, 19 d'hémiptères, 3 de dermoptères, 1 mante religieuse**
- **9 espèces d'araignées**
- **45 espèces de poissons**
- **12 espèces de gastéropodes et bivalves (7 aquatiques et 5 terrestres)**
- **4 espèces de crustacés aquatiques et 4 espèces d'annélides**

* données à compter de l'année 2000, excluant le secteur de la baie de l'Orne pour la commune de Merville-Franceville.

QUEL AVENIR POUR LA BIODIVERSITE DE NOS MARAIS

Cette synthèse des données atteste de la riche biodiversité des marais de la Dives. Malheureusement, en érosion rapide au niveau mondial, celle-ci nécessite une attention particulière. Sachons la préserver à notre propre niveau et apprenons à cohabiter avec elle car elle nous rend de nombreux services que nous sous-estimons trop souvent. Préserver la biodiversité n'est pas incompatible avec l'activité économique dès lors qu'elle la prend en compte et respecte son fragile équilibre. Souvent perçu comme la première cause de régression de la biodiversité, l'Homme joue en réalité un rôle majeur dans la pérennité des espèces. Beaucoup d'entre elles en dépendent (pâturage extensif, espèces des jardins ou s'abritant dans les habitations ...) et peuvent ainsi se réfugier, se diversifier grâce à cette multiplicité d'habitats. Même si les marais de la Dives apparaissent aujourd'hui moins valorisés que les marais du Cotentin-Bessin ou la baie de l'Orne, ils n'en représentent pas moins un réservoir de biodiversité de grande importance, complémentaire des autres espaces protégés, à l'échelle régionale, contribuant ainsi aux continuités écologiques indispensables à la circulation des espèces, notamment pour leur reproduction ou la migration. Qu'on se le dise !

Cette plaquette a été réalisée avec la contribution des associations naturalistes (CBN, GRECIA, GONm, GMN, URCPiE/OBHeN, CEN-NO), le CREPAN, la FCPPMA et organismes publics (Conservatoire du Littoral, Agence de l'eau) par la mise à disposition de leurs données. Etude réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie.



Les Amis des Marais de la Dives

Mairie - Place Quellec—14670 SALINE (TROARN)
amdives14@gmail.com - www.amismaraisdives.fr

